



CD Toul=UDLDC (Unité de la dernière Chance)?

Pour se rappeler un bon souvenir, il n'y a pas si longtemps, un détenu ingérable à l'UDV de Strasbourg avait été transféré au CD de Toul

" C'est sa dernière chance de bien se comporter sinon retour en Maison Centrale ".

Résultat: altercation avec un détenu, coup de couteau donné et gestion impossible pour le personnel du QD et ensuite du QI , résultat : Transfert à ST MAUR.

Le 10 novembre, le détenu B. qui a le même profil que notre ancien pensionnaire, a craché au visage de l'agent QD et su 1^{er} de roulement lors de sa mise en prévention.

Depuis il tartine sa cellule QD de ses excréments.

Hier, lors de la distribution du repas de midi, celui-ci a réitéré ses crachats sur l'agent QD et du 1^{er} de roulement, tel un lama.

Le SPS local ne peut cautionner ces agressions envers le personnel, encourage les 4 personnels à déposer plainte et les félicite du self contrôle qu'ils ont eu face à la situation.

Alors aujourd'hui le bureau local SPS souhaite obtenir des explications :

Notre établissement est-il devenu l'unité de la dernière chance de la DI de Strasbourg ?

Le détenu B. comptait environ 200 CRI à la MC Clairvaux et écopait de 30 jours pour refus d'obtempérer. Sa peine devait de finir le 17 aout 2021 mais il a été transféré à TOUL le 9 aout 2021.

Les membres du SPS Toul se demandent pourquoi ce détenu **n'a pas fini ses 30 jours de QD à Clairvaux ?**

Pourquoi celui-ci a été affecté au quartier arrivant au lieu du QD ?

Encore une fois une dernière chance !!!!

Est-ce pour cette fameuse dernière chance, qu'à l'issue de la période arrivant, il a été affecté à un étage calme et en partie occupé de travailleurs?

Le **SPS demande le transfert immédiat** de ce détenu vers une unité apte à recevoir ce genre de profil.

Il serait préjudiciable qu'à la fin du QD, les collègues soient obligés de gérer ce détenu à l'isolement pendant des mois comme il est coutumier de le faire au CD de Toul.

Le **SPS** demande que le profil de ces détenus ainsi que les consignes soient clairement définis et que vos agents en soient avisés à l'avenir.

Il est temps d'avoir de la considération pour le personnel, nous ne sommes pas que des numéros de matricule

.....STOP !!!!

Le bureau Local SPS

LE SYNDICAT 100% SURVEILLANTS

Internet : <http://sps.strasbourg.free.fr>
E-mail : spsnongrades@hotmail.com

affilié a la

